SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Mardi 3 décembre 2019

HEURE : 8 h 00

LIEU : Salle des comités, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Vicki-May Hamm, préfète suppléante, Magog
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Patrick Leblond, Stukely-Sud
Lisette Maillé, Austin
Martin Primeau, Canton de Hatley

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier
Sylvie-Anne Laverdure, adjointe à la direction

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
- Renonciation aux formalités de l'avis de convocation

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 6 novembre 2019

4. Affaires découlant du procès-verbal du 6 novembre 2019

5. ÉVALUATION

- Rapport sur la tenue à jour des rôles
- Dossier de la Vallée Ruiter / Valeur nominale
- Évaluateur signataire des rôles

6. AMÉNAGEMENT

- Rapport d'activités
- Avis de conformité : modification à des plans ou règlements d'urbanisme locaux
  - Potton règl. 2001-291-AU et 2001-292-K (le cas échéant)

7. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Rapport d'activités

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Sécurité incendie
  - Rapport d'activité
- Protection policière - SQ
  - Rapport d'activités

9. ADMINISTRATION

- Comptes à payer
- Indexation salariale du personnel
- Évaluation du personnel-cadre
- Autorisation à signer une convention / Défi communautaire
- Activités du personnel / Période des Fêtes
- Adhésion FCM
- Correspondance
- Ateliers de travail
- Communications
- Divers
  - Mise en demeure / Savonnerie des Diligences
  - Conseil Sport Loisir de l'Estrie / Demande d'aide financière

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Dossiers économiques
  Volet tourisme
  - Rapport d'activités

- Dossier Vélo / Mandat carte vélo Memphrémagog 2020

Volet économique

- Rapport d'activités
- Recommandations du CIC / Entérinement
- Internet haut débit

♦ Dossiers culturels
- Rapport d'activités
- Délai / Projet Maison Merry

♦ Dossiers Fonds de développement des territoires (Ruralité)
- Rapport d'activités

♦ Transport collectif
- Rapport d'activités

♦ Développement social
- Rapport d'activités

11. AFFAIRES NOUVELLES

♦ Prochaine séance du comité administratif

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences.

Les membres présents renoncent aux formalités de l'avis de convocation prévues au Code municipal.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
367-19 ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

9. ADMINISTRATION

♦ Divers
- Partage de ressource – ingénieur civil

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
368-19 ET RÉSOLU

Que le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2019 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2019

Aucun autre item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

L'évaluateur Jean-Pierre Cadrin présente le rapport de tenue à jour pour le mois de novembre. Il précise que l'inventaire est plus bas en raison de la période hivernale. Il informe les membres que les valeurs ont tendance à croître, cette croissance étant plus marquante au niveau des terres agricoles.

DOSSIER DE LA VALLÉE RUITER / VALEUR NOMINALE

M. Cadrin a assisté à l'audience du 12 novembre dernier, dans le dossier de la Vallée Ruiter. Ce dossier est entendu par deux juges qui rendront une décision vers la mi-février.

ÉVALUATEUR SIGNATAIRE DES RÔLES

Une résolution sera déposée au conseil du mois de décembre afin de désigner Mme Marie-Hélène Cadrin comme évaluatrice signataire des rôles d'évaluation dont la MRC de Memphrémagog est responsable, et M. Jean-Pierre Cadrin comme évaluateur suppléant signataire. Les membres du comité sont favorables à cette désignation. Pareille démarche avait été réalisée en novembre 2011.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

M. Hughes Ménard présente le rapport d'activités.

Une rencontre organisée par le ministère de la Faune a eu lieu récemment en Estrie. L'objectif du ministère est d'établir une politique gouvernementale sur la faune au Québec. Plusieurs acteurs du domaine de la faune étaient présents à cette rencontre. La permanence de la MRC agissait surtout comme observateur. D'autres rencontres d'orientations auront lieu au cours de l'année 2020.

M. Ménard voit présentement à l'organisation de formations pour les inspecteurs. Une formation sur la gestion d'une *clientèle difficile* aura lieu au début 2020. Trois séances sont prévues, deux sont déjà complètes.

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, des rencontres avec différents ministères auront lieu afin de valider des éléments obligatoires et facultatifs au SADD :

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère des Transports
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
- Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
- Ministère de la Culture et des Communications.

Une autre journée de rencontre avec d'autres ministères aura lieu au début de 2020.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL CANTON DE POTTON

Règlement 2001-291-AU
ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2001-291-AU de la municipalité du Canton de Potton, modifiant le règlement de zonage portant le numéro 2001-291;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
369-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2001-291-AU de la municipalité du Canton de Potton puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

Règlement 2001-292-K
ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2001-292-K de la municipalité du Canton de Potton, modifiant le règlement de lotissement portant le numéro 2001-292;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
370-19 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2001-292-K de la municipalité du Canton de Potton puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PGMR
Un accusé de réception du projet de PGMR a été transmis par Recyc-Québec qui doit émettre un avis de conformité dans les 120 jours suivant cet accusé de réception.

Synergie Estrie
Une rencontre de la table régionale aura lieu cette semaine. Le projet déposé au FARR est en attente d'une confirmation. Une ressource devrait être embauchée pour le territoire de la MRC pour avril 2020.

Gala des bons coups
La date suggérée est le mardi 25 février 2020. Après évaluation des coûts et services, l'événement se tiendra à l'Estrimont. Le formulaire pour le dépôt de projet sera acheminé aux municipalités prochainement.

Stratégie d'adaptation aux changements climatiques
Les tables sectorielles et la table régionale d'adaptation aux changements climatiques se sont réunies le 28 novembre dernier. Les secteurs suivants étaient représentés : agricole, touristique, municipal, sécurité publique, santé. Des fiches seront produites d'ici le printemps pour synthétiser les travaux de ce groupe de recherche.

Coventry
Une rencontre est prévue le 13 janvier prochain avec les législateurs du Vermont et les représentants du Québec dans le dossier de Coventry. Le préfet sera présent. Pour l'instant, aucun ordre du jour n'a été transmis.
Les membres du c.a. conviennent qu'il serait préférable d'organiser la première rencontre de la nouvelle table de concertation, à laquelle siégeront des instances politiques, après le 13 janvier.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le conseiller Martin Primeau présente le rapport d'activités. Il a assisté, en compagnie du préfet, à une rencontre avec l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) le 2 décembre afin de discuter des différentes problématiques en lien avec les exigences gouvernementales relatives à la révision des schémas de couverture de risques incendie.

Il en est ressorti que plusieurs problèmes perdurent, notamment au niveau de la définition des risques (faibles, moyens, élevés et très élevés), les ententes d'entraide à revoir, la formation vs le recrutement d'effectifs en région. Des démarches politiques devront se poursuivre afin de tenter d'infléchir les exigences gouvernementales pour en arriver à des schémas de couverture de risques incendie réalistes en région.

PROTECTION POLICIÈRE – SQ

Rapport d'activités

Aucun item particulier n'est traité.

Concernant le poste de la SQ, M. Jauron informe les membres que le réaménagement des lieux pour donner suite à la demande de la Sûreté du Québec de pouvoir laver des véhicules à l'intérieur sans compromettre l'intégrité de l'immeuble est reporté pour l'instant. Ce point avait été discuté au c.a. du 6 novembre.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 7 novembre au 3 décembre 2019. Puis, le secrétaire-trésorier soumet la liste des comptes à payer et en présente le contenu.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
371-19 ET RÉSOLU

De ratifier la liste des comptes ci-jointe, à savoir :

Frais de déplacements et de représentation	5 283,84 $
S.E.C. Aires de service Québec	6 186,36 $
Radar-Alarm Inc.	86,23 $
9236-2714 Québec inc.	161,54 $
Événements Lodge Events	2 529,45 $
La Mutuelle des municipalités du Québec	500,00 $
Cherbourg	10,47 $
À l'affiche 2000 Inc.	151,77 $
GESTRANS Filiale Stantec Experts-conseils ltée	7 312,41 $
S.E.C. Aires de service Québec	8 413,41 $
Parc Régional Massawippi	7 378,40 $
Purolator Inc.	21,80 $
Cain, Lamarre SENCRL	2 745,98 $
Bell Conférence inc.	55,62 $
École secondaire de La Ruche	814,00 $
Les producteurs de bovins de l'Estrie	149,47 $
Bell Mobilité Inc.	77,96 $
La Tribune	580,62 $

Les promenades de l'Estrie Inc	18 402,44 $
Taxi Magog Orford inc.	4 883,43 $
Ville de Magog	2 944,74 $
Table des MRC de l'Estrie	14 085,59 $
Tapis Magog Inc.	812,12 $
Boutique de fleurs Foliole	86,23 $
Novicom Tehnologies inc.	91,93 $
GSC Communications Inc	77,03 $
CHA-cha communications Inc	293,19 $
Bell Mobilité	220,47 $
Transdev Québec Inc	9 307,93 $
LASERPRO	4 024,13 $
Jean-Pierre Cadrin & Ass.	1 753,37 $
Les promenades de l'Estrie Inc	17 124,23 $
Druide informatique inc.	349,52 $
Câble Axion Digitel inc.	229,72 $
9236-2714 Québec inc.	176,54 $
Info-caisse inc.	23,00 $
Communication Plus	68,98 $
Taxi Magog Orford inc.	9 611,90 $
MÉGABURO	715,27 $
Groupe Signalisation Estrie	55,55 $
Pacifique Marketing	454,15 $
Index téléphonique N.L.	569,13 $
Marysole Gagnière	750,00 $
Ouranos	20 000,00 $
Café Vittoria Distribution	98,40 $
MRC du Haut St-François	10 715,00 $
Université de Sherbrooke (Préférence Estrie)	1 100,00 $
BC2 Tactique Inc	6 898,50 $
Cherbourg	79,54 $
Impact Canopies Canada Inc.	378,27 $
Cablestrie	376,08 $
9288-1820 Québec Inc	2 242,02 $
Camille Millette	500,00 $
Camille Millette	38,56 $
Ville de Magog	1 395,10 $
Xerox Canada ltée	826,62 $
Municipalité d'Austin	6 975,25 $
Municipalite d'Eastman	6 020,05 $
Municipalité Canton d'Orford	9 089,15 $
Municipalité Canton Potton	4 188,20 $
Raymond Chabot Grant Thornton	12 503,53 $
Entretien Sublime	2 823,39 $
Les promenades de l'Estrie Inc	14 776,81 $
CRM	126,47 $
Memphrémagog Conservation inc.	3 274,37 $
Taxi Magog Orford inc.	5 171,32 $
MÉGABURO	164,14 $
Économie Estrie	561,78 $
Icimédias	620,87 $
Café Vittoria Distribution	164,60 $
DHC Avocats inc.	2 337,04 $
Orientation travail	300,00 $
Eurofins EnvironeX	459,90 $
Groupe Remarquable	5 518,80 $
Cherbourg	95,30 $
Joseline Kammo Meliedji	30,00 $
Binta Kante	30,00 $

Priscila Sotuyo Olguin		30,00 $
Christ Kanghoud		30,00 $
Zuzana Janacova		30,00 $
Barbara Varney		60,00 $
	TOTAL	**249 598,98 $**

ADOPTÉ

Programmes d'amélioration de l'habitat (PAH)

Sylvie Lavigueur		386,75 $
	TOTAL	**386,75 $**

INDEXATION SALARIALE DU PERSONNEL

M. Jauron rappelle les discussions tenues lors de la préparation des prévisions budgétaires 2020 relatives à l'indexation salariale du personnel pour 2020 : l'indice des prix à la consommation (IPC) canadien de 1,9% + 0,5%, soit 2,4%. Les membres conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
372-19 ET RÉSOLU

D'octroyer une indexation salariale de 2,4 % aux employés de la MRC pour l'année 2020.

ADOPTÉ

ÉVALUATION DU PERSONNEL-CADRE

Mme Laverdure et le directeur général sont priés de se retirer.

Lors du huis clos, les membres du comité discutent de l'évaluation du directeur général et secrétaire-trésorier à l'aide de la grille d'évaluation de rendement qu'ils avaient préalablement reçue en lien avec son contrat de travail. Ils concluent à une évaluation de rendement très satisfaisante pour l'année 2019. Le préfet est mandaté pour communiquer l'essentiel des discussions au directeur général.

AUTORISATION À SIGNER UNE CONVENTION / DÉFI COMMUNAUTAIRE

M. Jauron présente le dossier. Fondation communautaire de l'Estrie offre une subvention à la MRC pour un projet soutenu par le *Défi communautaire objectif avenir RBC*. Le projet est le suivant : « La MRC de Memphrémagog embarque pour la diversité culturelle ». Le montant alloué est de 15 000 $.

Les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant la nature et l'objet de l'aide financière accordée à la MRC par le biais de la Fondation communautaire de l'Estrie;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
373-19 ET RÉSOLU

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, M. Guy Jauron, à signer l'entente régissant la subvention pour le projet *La MRC de Memphrémagog embarque pour la diversité culturelle*, d'un montant de 15 000 $.

ADOPTÉ

ACTIVITÉS DU PERSONNEL / PÉRIODE DES FÊTES

Les membres conviennent d'octroyer un montant de cinquante dollars par employé de la MRC, pour ceux et celles qui participeront au souper de Noël qui aura lieu le 19 décembre prochain.

Fermeture des bureaux

M. Jauron rappelle que le centre administratif sera fermé à la clientèle du samedi 21 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclusivement.

ADHÉSION FCM

Considérant que la MRC a reçu les conditions de renouvellement pour son adhésion à la Fédération canadienne des municipalités pour l'année 2020;

Considérant que la cotisation s'élève à 10 753,25 $ plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
374-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog renouvelle son adhésion à la FCM et confirme une contribution totale de 10 753,25 $ plus taxes applicables, pour l'année 2020.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Demande d'appui
Aucune

Résolutions
Municipalité d'Austin (2019-11-233) : Demande au gouvernement du Québec concernant le calcul de la performance des municipalités dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Municipalité de St-Damien-de-Buckland (2019-11-08) : Halocarbures, demande de mise en place d'un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP)

Municipalité de Bolton-Est (2018-10-3357) : Résultat de la décision du conseil concernant l'usage location à court terme de type résidence touristique

MRC du Haut-Saint-François (2019-11-9431) : Fusion Estrie / MRC Haute-Yamaska et MRC Brome-Missisquoi

ATELIER DE TRAVAIL

Les membres conviennent d'organiser les ateliers de travail suivants :

14h45 à 15h15	Circulation des VHR sur le réseau routier *M. Bruno Côté, conseiller au Canton de Potton*
15h15 à 16h	Plénière / sujets du conseil

COMMUNICATIONS

Aucun sujet n'est traité.

DIVERS

Mise en demeure / Savonnerie des Diligences

M. Jauron informe les membres que la MRC a reçu une mise en demeure dans le dossier Savonnerie des Diligences. L'entreprise a subi d'importants dommages suite à une quantité importante d'eau de pluie qui s'est accumulée sur le terrain et dans le sous-sol de la place d'affaires. La procureure de la MRC ainsi que les assurances ont été avisées. La municipalité d'Austin est également visée par une telle démarche.

Conseil Sport Loisir de l'Estrie / Demande d'aide financière

Le Conseil Sport et Loisir de l'Estrie sollicite ses membres municipaux, dont la MRC, pour une contribution financière volontaire pour bonifier le recrutement d'animateurs pour les camps de jour. L'objectif est de rejoindre la clientèle cible via une série de courtes capsules. Ce projet semble s'adresser principalement aux municipalités.

Après discussion, les membres du c.a. conviennent que la MRC ne donne pas son appui financier à cette demande.

Partage de ressource – ingénieur civil

M. Jauron fait un rappel du dossier. Comme déjà mentionné, le démarrage du service d'ingénierie en Estrie serait confié à la FQM. Les 3 MRC participantes doivent alors signifier leur intérêt et transmettre une résolution à la FQM. Par la suite, la FQM pourra démarrer l'étude d'opportunité qui serait présentée en février ou mars 2020. Suite aux résultats, les municipalités pourront prendre la décision de confirmer ou non leur intérêt réel. Ainsi,

Considérant que les MRC du Val-Saint-François, Coaticook et Memphrémagog ont amorcé depuis plusieurs mois une réflexion visant à mettre sur pied un service d'ingénierie pour mieux répondre aux besoins de leurs municipalités locales en ce domaine;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a développé un service de même nature et qu'il serait opportun qu'elle puisse mener une étude d'opportunité sur la mise en place d'un tel service sur le territoire des MRC intéressées;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
375-19 **ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog confirme l'intérêt de plusieurs de ses municipalités de confier à la FQM le démarrage d'un service d'ingénierie et l'invite à réaliser une étude d'opportunité à cette fin dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ

La conseillère Vicki-May Hamm quitte la rencontre.

Autres sujets

Les membres discutent du nouveau projet de loi 49 *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*. Ce projet de loi vise entre autres à retirer le pouvoir aux municipalités, en matière de zonage, leur permettant de régir la location à court terme d'une résidence principale. Les municipalités perdraient ainsi une partie de leur compétence municipale. Le préfet rencontrera la ministre du MAMH pour notamment discuter de ce sujet. Ce dossier est à suivre.

Projet Grand paysage au Mont Orford
L'organisme Conscience urbaine demande un appui financier pour la mise en œuvre d'un projet directement relié au Mont Orford : une offre culturelle et un projet structurant pour la région. Les membres discutent du dossier et suggèrent plutôt de le référer au prochain appel de projets du fonds de développement des territoires (FDT), au début de 2020.

Chartre estrienne Voir grand pour nos enfants
M. Jauron présente la charte qui engage les partenaires à poser des actions concrètes pour améliorer le bien-être et la réussite des enfants estriens. Les membres du c.a. ne jugent pas pertinent de s'y associer.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

VOLET TOURISME

Rapport d'activités

Aucun sujet n'a été traité.

Dossier Vélo / Mandat carte vélo Memphrémagog 2020

Mme Mélanie Desautels fait un suivi de la *carte vélo Memphrémagog 2020*.

Circuit :
L'aspect de convivialité est essentiel dans le choix des circuits, ainsi que la sécurité. À Sainte-Catherine-de-Hatley, la portion de la route 108 (village à intersection de la route pour North Hatley) n'est pas classée *conviviale* par le MTQ, l'accotement n'est pas assez large par rapport au débit de véhicule. À Potton, le circuit qui apparaît sur la carte – vers l'Abbaye, ainsi que le tour des monts Sutton, est classé convivial.

La carte vise à mettre en valeur les pistes cyclables. Apparaîtront également :
- Les hébergements et campings attestés « Bienvenue cyclistes » seulement.
- Toutes les boutiques vélo et les entreprises de location de vélo
- Les stations de réparation autonome de vélo
- Le Wippi
- Une mention de pistes de vélo de montagne et de fat bike au parc national du Mont-Orford.

Carte vélo : Mandat

Mme Desautels informe les membres qu'une demande de soumission a été présentée par quatre entreprises : Vélo-Québec, Sans cravate, Amélie Roy et Comma imagination.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
376-19 ET RÉSOLU

De retenir les services de l'entreprise Comma imagination pour la conception de la carte vélo, pour un montant de 3 135 $ plus les taxes applicables, tel qu'indiqué dans l'offre de service du 27 novembre 2019.

ADOPTÉ

VOLET ÉCONOMIQUE

Rapport d'activités

M. Jean Hogue présente le rapport d'activité.

Rencontre avec UBISOFT
MM. André Métras de Magog Technopole et Jean Hogue de la MRC de Memphrémagog ont rencontré les dirigeants d'UBISOFT à Montréal le 29 novembre 2019. L'entreprise repartira bientôt à la recherche d'un nouveau site pour l'implantation d'un studio de création.

Festival Cinéma du monde Sur la route (FCMS) de la MRC de Memphrémagog
Le Programme Mobilisation-Diversité vise à mettre en place une structure d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre immigrante, capable de répondre aux besoins des entreprises de la MRC de Memphrémagog. La responsable du programme a proposé un ensemble d'activités destinées à favoriser les échanges interculturels, d'où l'association entre la MRC de Memphrémagog et le FCMS. Les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que la MRC de Memphrémagog désire présenter un événement ayant pour objectif de promouvoir les échanges interculturels;

Considérant que l'équipe du Festival cinéma du monde de Sherbrooke possède une expertise en gestion d'événements interculturels;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
377-19 **ET RÉSOLU**

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, M. Guy Jauron, à signer l'entente de partenariat *FCM sur la route de Memphrémagog*, afin de créer un événement cinématographique dans la région de Memphrémagog qui se tiendra les 7 et 8 février 2020;

Que des frais de contingence équivalents à 15 % du montant total de 8 770 $ (soit 1 315 $) pourront être facturés à la MRC en cas de dépassement de coût.

ADOPTÉ

Financement additionnel à La Ruche Estrie
À compter de 2020, la BDC, Futurpreneur et le Fonds Émergence Estrie offriront du financement sans garantie à tous ceux qui réaliseront avec succès une campagne par le biais de La Ruche Estrie.

Recommandations du CIC / Entérinement
CIC 115 – FLI 19-0124

Considérant que les membres du comité d'investissement commun ont procédé à l'analyse du dossier CIC-115 et recommandent l'octroi d'un moratoire de capital de six mois;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
378-19 **ET RÉSOLU**

D'entériner la recommandation du CIC concernant le dossier CIC-115 et d'autoriser l'octroi d'un moratoire de capital de six mois, de janvier à juin 2020.

ADOPTÉ

CIC 104 – FLI 18-1059

Considérant que le dossier FLI-1059 a fait l'objet d'un prêt du Fonds local d'investissement au montant de 25 000 $ en juillet 2018;

Considérant que la MRC a reçu le 6 mai dernier le dépôt de cession du syndic autorisé en insolvabilité, Pierre Guay Syndic, pour ce dossier;

Considérant que le comité d'investissement commun recommande au comité administratif de la MRC de Memphrémagog de radier le prêt;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
379-19 **ET RÉSOLU**

De radier le prêt du dossier FLI 18-1059.

ADOPTÉ

Ajustement du montant des paiements FLI et FLS
Dossier 2013-1066 / CIC-082

Considérant que le CIC a accordé un prêt du Fonds local d'investissement (FLI) au montant de 45 000 $ et un prêt du Fonds local de solidarité (FLS) au montant de 45 000 $ en janvier 2016 au dossier CIC-082;

Considérant que le comité d'investissement commun recommande de modifier les versements mensuels à compter du mois de décembre, et ce, jusqu'au terme du financement;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
380-19 **ET RÉSOLU**

De procéder à l'ajustement des versements du dossier 2013-1066 / CIC-082 pour la période de décembre 2019 à juillet 2021, à raison d'un paiement mensuel de 1 175,75 $, selon les conditions prévues par le CIC.

ADOPTÉ

Internet haut débit

M. Hogue présente le protocole d'entente entre la MRC de Memphrémagog et Videotron Ltée concernant le déploiement des services d'accès haute vitesse à l'Internet.

Certaines municipalités reçoivent présentement des offres de services d'autres entreprises en télécommunications pour leur territoire respectif, ce qui pourrait éventuellement changer la carte actuelle de la région (portrait des résidences non desservies). Il y a discussion entre les membres et ils conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
381-19 **ET RÉSOLU**

D'autoriser le préfet, Jacques Demers, à signer le protocole d'entente entre la MRC de Memphrémagog et Videotron Ltée concernant le déploiement des services d'accès haute vitesse à l'Internet pour les résidences non desservies ou mal desservies qui se trouvent sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, tel que présenté.

ADOPTÉ

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

M. Jauron rappelle que l'entente relative au soutien financier de 100 000$ accordé à la MRC pour la soutenir dans ses démarches visant à améliorer la desserte internet haut débit sur son territoire, signée avec le MAMH le 27 novembre 2018, prévoit que l'échéance est fixée au 31 décembre 2019. La MRC doit informer le Ministère si elle désire obtenir un délai supplémentaire, afin qu'il produise un avenant à l'entente. Après discussion, les membres conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
382-19 **ET RÉSOLU**

De demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de reporter la date d'échéance du projet de la MRC de Memphrémagog présenté au Fonds d'appui au rayonnement des régions au 31 décembre 2020, et d'autoriser le directeur général, M. Guy Jauron, à signer l'avenant à la convention d'aide financière.

ADOPTÉ

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

Aucun item particulier n'a été traité.

Délai / Projet Maison Merry

Dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC, le projet de la Maison Merry, en lien avec les ateliers scolaires, a obtenu une aide financière de 5 000 $, en mars 2019. Les conditions de déboursement établies par le comité culturel prévoyaient la fin du projet en décembre 2019.
Le nouveau programme scolaire faisant l'objet du soutien sera complété à l'hiver 2020 seulement, d'où la demande de prolonger le délai.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
383-19 **ET RÉSOLU**

D'autoriser la prolongation du projet de la Maison Merry en lien avec les ateliers scolaires, jusqu'en juin 2020. Ce projet est inscrit au Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC.

ADOPTÉ

DOSSIERS FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (RURALITÉ)

Rapport d'activités

Aucun item particulier n'est traité.

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

M. Jauron informe les membres que, suite à la lettre transmise à l'entreprise *Promenade de l'Estrie* (Groupe Swiftrans inc.), l'entreprise s'engage à apporter les correctifs nécessaires, notamment pour l'entretien des autobus et la formation des chauffeurs.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

Aucun item n'est traité.

AFFAIRES NOUVELLES

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance est prévue pour le mercredi 8 janvier à 8 h 00.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller *Vincent Gérin* propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier **Préfet**